

Quintin le 1er septembre 2022

Objet : Circulaire de rentrée

Madame, Monsieur,

La circulaire de rentrée ressemble à celles des années passées. Cependant, des informations diffèrent. Merci de la lire attentivement et n'hésitez pas à vous y référer au cours de l'année.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE 2022/2023

Classe	Enseignant (e) titulaire de la classe
Petite section 1 / Petite section 2	Nathalie LE BOURDAIS / Aide maternelle : Marie-Pierre TREHOREL
Petite section 2	Ghislaine TRONEL (lundi, mardi et vendredi) et Marie LE SOUDER (jeudi). Aide maternelle : Sophie Le DIOT
Moyenne Section	Christelle JOUAN / Aide maternelle : Angélique ALLENOU
Grande section	Sophie LE BERRE (lundi, mardi et jeudi) et Marie LE SOUDER (vendredi) / Aide maternelle : Christine GUIOMARD
CP	Anita BETFERT
CP / CE1	Laura GESTIN
CE1 / CE2	Lénaïg L'HARIDON. (lundi, mardi, vendredi) et Camille LE PLADEC (jeudi)
CE2	Maureen GUELMANI
CM1	Philippe BRIEND (le lundi et le mardi) Monique KERHOUSSE (le jeudi et le vendredi)
CM1 / CM2	Philippe MAITRALLIN
CM2	Fabien NOURLY
Réseau d'Aide	Stéphanie PIHERY

SEMAINE DE 4 JOURS :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h 30 / 11h 45 et 13h 30 / 16h 30.

DOCUMENTS à remettre à l'enseignant(e) de votre enfant pour le mardi 6 septembre au plus tard (merci de redonner tous les documents en même temps) :

- La fiche de renseignements (une par famille remise à l'aîné)
- la délégation de pouvoirs (sauf pour les nouveaux élèves)
- le contrat de scolarisation complété et signé (une photocopie vous sera remise)
- la fiche récapitulative « signatures »
- l'autorisation signée pour sortir seul pour rentrer à pied à la maison ou pour rejoindre un parking (pour les élèves de primaire)
- l'autorisation signée pour venir chercher votre enfant
- le statut pour la cantine

A noter : sauf changement de votre part (dans ce cas, me le préciser), l'autorisation parentale de diffusion de documents (photographies, enregistrements sonores...) est reconduite pour la présente année scolaire.



REUNIONS DE CLASSE

Vous trouverez ci-dessous les dates de réunions de classe. Elles sont importantes pour mieux suivre la scolarité de votre enfant. Elles auront lieu de **18h 15 à 19h30**. Les réunions sont réservées aux parents.

Mardi 06/09	Vendredi 09/09	Vendredi 16/09	Mardi 27/09	Jeudi 29/09	Mardi 11/10
CP Anita	CE1 Laura	CE2 Maureen	CM1 M.Briend / Monique	GS Sophie / Marie	PS Nathalie
CP Laura			CM1-CM2 M.Maitrallin		PS2 Ghislaine / Marie
CE1-CE2 Lénaïg / Camille			CM2 M.Nourly		MS Christelle

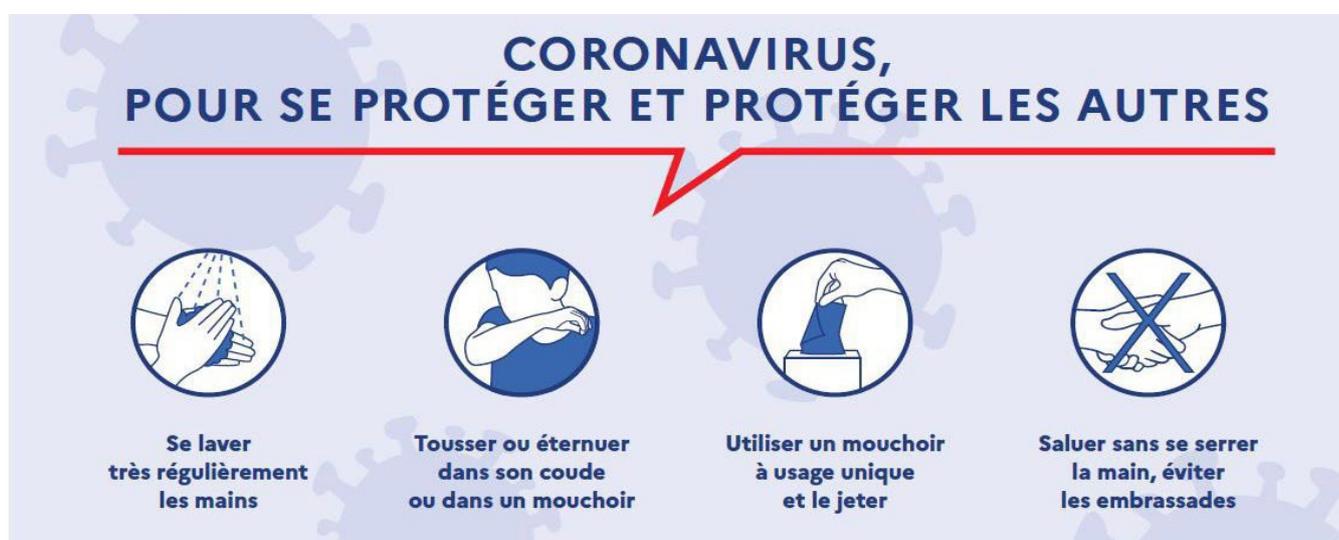


PROTOCOLE SANITAIRE

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a établi, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant un socle de mesures (= niveau 0) et trois niveaux de protocole :

- socle de mesures (= niveau 0);
- **niveau 1 / niveau vert** ;
- **niveau 2 / niveau orange** ;
- **niveau 3 / niveau rouge**.

Au regard de la situation sanitaire, et sur la recommandation des autorités sanitaires, le niveau socle (= niveau 0) est retenu à compter de la rentrée scolaire pour l'ensemble du territoire national



SEANCES PISCINE

Les élèves du CP au CM1 : 10 séances de natation au cours de l'année scolaire à raison de 2 séances par semaine. Les dates vous seront communiquées dès qu'elles seront finalisées (pas de séances en septembre/octobre).

Les élèves de GS : 6 séances en juin 2023.

Pour encadrer les élèves dans l'eau, les parents ou grands-parents accompagnateurs doivent avoir validé un test d'aptitude (à passer une fois) et un agrément (à renouveler chaque année). Le test d'aptitude est décerné par la piscine. L'agrément est délivré par la cheffe d'établissement. **Pour ceux et celles qui sont intéressés (parents ou grands-parents) et qui n'ont pas leur test d'aptitude, contacter la piscine de Quintin pour obtenir un créneau avec un maître-nageur.**

Pour les personnes qui aident au déplacement, au vestiaire... et qui ne vont pas dans l'eau, ni test ni agrément ne sont demandés. Seulement l'accord de la cheffe d'établissement.

Important : L'activité piscine ne pourra avoir lieu que si les élèves sont suffisamment accompagnés.

SECURITE :

Dans le cadre du Plan Vigipirate, les portes de l'école seront fermées en maternelle et en primaire à 8h 35. Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) est déclenché dans le cadre de gros risques (tempête très violente, séisme, intrusion-attentat...). Dans ce cadre, nous effectuerons plusieurs exercices au cours de l'année. Ces exercices seront répétés et progressifs pour adapter les bons réflexes au cas où... Nous expliquerons aux élèves (selon le niveau d'âge) les différentes modalités sans dramatiser les diverses situations.

RESEAUX SOCIAUX :

Nous attirons votre attention sur l'utilisation des réseaux sociaux (Facebook, Skype...) par un nombre important d'enfants du primaire. Des écrits, sans volonté de faire mal, peuvent heurter la sensibilité de certains élèves. De plus, des invités peuvent se joindre aux discussions et le contenu des échanges n'est pas toujours maîtrisé.

Nous sommes également interpellés par le temps que peut passer une majorité d'élèves face aux écrans : télévision, tablette, console... et la violence (dans toutes ses dimensions) de certains jeux vidéos comme par exemple « Fortnite » (déconseillés aux moins de 12 ans) et « Momo Game » (jeu de harcèlement moral) et de séries non adaptées à leur âge... La répercussion sur le psychisme de l'enfant et sur les apprentissages est très néfaste.

Nous sommes conscients que les réseaux sociaux et les écrans font partie de notre environnement et que nous ne pouvons les exclure. Cependant, il est de notre responsabilité d'enseignants d'attirer votre attention sur ces réalités.

TRAVAUX A VENIR :

- Peinture du préau du primaire (artisans),
- Installation en cours d'année d'un tableau réalisée par les élèves de CM et Emmanuelle Philippe,
- Installation d'une cabane à livres (projet du conseil de délégués de l'an passé qui n'a pu aboutir faute de temps),
- Peinture des salles de sieste en maternelle (artisans) ,
- Installation de nouveaux carrés de jardin (le temps a manqué l'an dernier),
- Portail de l'entrée à repeindre,
- ...

Une matinée travaux sera organisée le samedi matin 24 septembre.

Un mot vous sera adressé pour vous inscrire si vous êtes disponibles.

A NOTER :

- En primaire, votre enfant dispose d'un document sur les règles de vie de cour qu'il signe. Il le rapportera à la maison pour que vous puissiez en prendre connaissance avec lui et le signer également. Il le ramènera ensuite en classe pour y faire régulièrement référence.
- Comme chaque année, des évaluations diagnostiques auront lieu en septembre. Ces évaluations ont un caractère important en ce début d'année scolaire afin de cibler au mieux les compétences des élèves.
 - Pour les élèves de CP et de CE1 : les évaluations seront nationales (comme les autres années) du 12 au 23 septembre 2022.
 - Pour les élèves de CE2 et CM : à partir de lundi 5 septembre 2022
 - Pour les élèves de GS : à partir du lundi 19 septembre 2022
- Le conseil d'élèves en primaire sera reconduit avec auparavant, des élections démocratiques. Elles se dérouleront durant la semaine du 10 au 14 octobre 2022. Nous continuerons de travailler l'écologie et le développement durable dans la continuité de l'année dernière et sur de nouveaux projets réfléchis en conseil de délégués.
- « Un banc de l'amitié » a été fabriqué avec des palettes (projet du conseil de délégués). Il va être installé dans les prochains jours sur la cour du primaire.
- Les photos individuelles et fraternelles auront lieu le mardi 11 octobre. Elles seront réalisées par Dephine Herrou. Le thème retenu vous sera communiqué ultérieurement.
- L'école ne distribue pas les flyers pour annoncer les diverses manifestations en dehors de celles de l'école (vide-grenier, course, repas d'associations...).
- Vous pouvez joindre l'école à partir de 8h 15 le matin (sauf urgences bien sûr / message sur répondeur). Isabelle (qui succède à Angélique) sera au standard jusqu'à 10h. Je serai joignable tous les jours à partir de cet horaire. Il peut arriver un contretemps dans votre journée et, dans ce cas, vous téléphonez à l'école (**ou vous envoyez un mail sur Ecoledirecte à Mme Noysette**) dès que vous le pouvez pour que votre enfant soit inscrit à la garderie ou à l'étude.
- **Pour les divers mots avec des coupons réponses :**
 - En maternelle : ils seront mis dans une pochette transparente.
 - En primaire : ils seront mis dans la chemise maison. Pour les diverses coordonnées, un coupon sera collé dans le cahier du soir en CP et dans l'agenda du CE1 au CM2.
- **Les portes des entrées de la maternelle et du primaire sont fermées à 8h35.** La sonnerie

retentit à 8h 30 pour les élèves du primaire. Votre enfant doit être impérativement sur la cour pour cette heure-là. Si votre enfant est en retard (ce qui peut exceptionnellement être le cas), merci de téléphoner au 02 96 74 93 79 (numéro de l'école). **Votre enfant ne doit pas rester seul devant la porte.**

- Lors d'un conseil de délégués en 2019, les élèves ont demandé que les adultes ne fument pas devant le portail de l'école et devant la maternelle (odeur, mégots...). De même, ils ont demandé que les chiens ne soient pas présents à la sortie. Sur ce dernier point, un panneau, très bien réalisé par un élève a été apposé sur le mur du portail. Merci de prendre note de ces remarques judicieuses de nos jeunes !

CALENDRIER SCOLAIRE : ANNEE 2022 / 2023

Vous le trouverez en pièce jointe.

A NOTER : Nous terminerons le jeudi soir 6 juillet 2023 (au lieu du vendredi 7 juillet). Les cours seront rattrapés le mercredi 17 mai 2023, veille de l'Ascension, (pas de classe le vendredi 19 mai) aux horaires habituels de classe. La fête de la solidarité aura lieu l'après-midi du 17 mai.

IMPORTANT : Une absence sans motifs légitimes (correspondant à 4 demi-journées dans le mois) sera signalée à la direction académique des services de l'éducation nationale. D'après l'article L131-8 du code de l'Éducation, les seuls motifs réputés légitimes sont les suivants : « *maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent* ».

Par conséquent, le calendrier des vacances est à respecter. Si toutefois, vous décidez de prendre des vacances sur le temps scolaire ou pour tout autre motif non légitime (une journée ou plus), c'est de votre entière responsabilité. Le travail sera à récupérer au retour et à assurer par vos soins auprès de votre enfant. Auparavant, un document « autorisation d'absence » est **impérativement** à demander auprès de Mme Noysette dès que vous avez connaissance d'une absence non justifiée par le code de l'éducation. Une réponse vous sera transmise. Il est à noter qu'au-delà d'une semaine d'absence non légitime, la décision revient à l'inspectrice de l'éducation nationale.

ECOLE ET CINEMA

Le dispositif « Ecole et cinéma » a pour but de former l'enfant spectateur par la découverte active de l'art cinématographique. Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle, il permet à l'élève de découvrir des films de qualité, dont certains appartiennent au patrimoine. Nous avons la chance d'avoir une salle de cinéma à Quintin ! Le coût des séances est pris en charge par l'école. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

CLASSES	TITRE	CLASSES	TITRE
CP-CE1-CE2	« La jeune fille au carton à chapeau »	CM1-CM2	« Zéro de conduite »
CP-CE1-CE2	« Le chant de la mer »	CM1-CM2	« Le chant de la mer »
CP-CE1-CE2	« Bovines ou la vraie vie des vaches »	CM1-CM2	« Billy Elliot »

INFORMATIONS DIVERSES :

- Vendredi 30 septembre :
9h : célébration de rentrée et 10h : « Ma rentrée avec L'Ugse » (informations à venir)
- Mercredi 17 mai 2023 : fête de la solidarité
- Vendredi 2 juin 2023 : journée à thème pour toute l'école
- Trans'arts : Thème de cette année « PATRIMOINE »
- Chœur d'écoles pour TOUS les élèves de CM : concert en soirée mai/juin 2023 à la Salle Bleu Pluriel à Trégueux ;
- Concours « Lirentête » pour les classes de maternelles
- Permis piéton pour les élèves de CE2
- Permis internet pour les élèves de CM2
- Participation à un prix littéraire pour les élèves de CM avec les écoles du secteur et le collège Jean XXIII.
- Projet Voltaire pour les élèves de CM
- ...

Si je suis absente de l'école (réunion extérieure par exemple), merci de vous adresser à M.Philippe Maitrallin, enseignant en CM1/CM2. En cas d'absence de ce dernier, M.Philippe Briend, enseignant en CM1 ou Mme Monique Kerhousse enseignante en CM1 le remplacent.

N'hésitez pas à me contacter pour tout renseignement, interrogation, souci, préoccupation...

Nous sommes tous soulagés de commencer une nouvelle année scolaire sans contraintes liées au Covid !

Toute l'équipe éducative de l'école Notre-Dame se joint à moi pour vous souhaiter, à vous parents, ainsi qu'à vos enfants, une excellente année scolaire !

Bien cordialement,

Chantal NOYSETTE, Cheffe d'établissement

